



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 mars 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mars 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2004

**Subvention de fonctionnement aux associations sur proposition de  
l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et  
de Tourisme (OMAAET)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2004**

Monsieur Guillaume JUIIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale et sur proposition de l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme,

Sur proposition du Maire,

Au titre de l'année 2004 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme (OMAAET) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2003	SUBVENTIONS 2004
			(1) CM du 26 mars 2004
2103	Deux Sèvres Nature Environnement	503 €	550 €
4389	La Gaule Niortaise	763 €	770 €
4390	Rail Atlantique	281 €	350 €
4397	Société des Aviculteurs	382 €	440 €
4398	Horticulture, Arboriculture et Viticulture	305 €	350 €
4399	Union Touristique les Amis de la Nature	206 €	250 €
4401	ANJCA	760 €	770 €
4402	Moto Club les Pucerons	482 €	500 €
4403	Niort AVF Accueil	754 €	770 €
9065	Les Trotteurs Niortais	231 €	200 €
9355	Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres	392 €	500 €
9524	CAP Comité d'Animation Pexinois	552 €	490 €
12838	Amicale des Volières	302 €	320 €
12839	Les Amis des Oiseaux	452 €	450 €
14172	International Police Association	76 €	100 €
15313	Jeune Chambre Economique	80 €	150 €
15849	Agility Club Angélique 79	394 €	450 €
16228	Comité du Quartier de Goise	552 €	450 €
17405	Ass du Quartier et des amis des Brizeaux	250 €	250 €

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2003	SUBVENTIONS 2004
			(1) CM du 26 mars 2004
22402	PROJIFAS	302 €	305 €
23024	Ampélographe	251 €	150 €
25501	Société Géologique Niortaise	176 €	185 €
25503	Club des Moucheurs	150 €	150 €

25764	Ass. Jumelage Niort Wellingborough	372 €	350 €
26402	Hispaniort	100 €	100 €
26456	Comité de Quartier Moulin à Vent	200 €	150 €
26457	Amicale des Réunionnais	0	250 €
26458	ASPAN	88 €	350 €
27139	Allemagniort	146 €	150 €
27273	Oenopotes	76 €	100 €
	Les Amis du Village d'Amezray	0	137 €
			10 487 €

(1) ne figurent que les associations ayant déposé un dossier en 2004

Imputation Budgétaire : 65.951.6574 # 01753

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'OMAAET les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2003, ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2004, qui lui ont été demandés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 41  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0  
 Excusé : 4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
 L'Adjoint au Maire

**Guillaume JUIN**

[Ordre du jour](#)